Article 21 du Règlement

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE RETARD DANS L'EXPÉDITION DES CHÈQUES À TERRE-NEUVE

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, les services fédéraux qui expédient à intervalles réguliers les chèques de sécurité sociale et autres paiements à des Canadiens devraient prendre des dispositions pour s'adapter à la réalité en ce qui concerne la livraison du courrier dans certaines provinces dont Terre-Neuve, afin que les destinataires puissent recevoir leurs chèques à temps. Par exemple, des milliers de familles de Terre-Neuve ont attendu en vain les chèques de décembre des allocations d'anciens combattants. Les chèques n'ont été livrés qu'en janvier parce que les Postes avaient décidé de ne pas embaucher de personnel supplémentaire pour Noël. Mais il y a encore mieux. Depuis décembre, les chèques d'assurance-chômage ont été livrés avec une semaine de retard dans certaines localités comme Fogo Island, New World Island, Whales Gulch et bien d'autres localités isolées du littoral nord-est de Terre-Neuve.

Il serait possible de remédier à ce problème, monsieur le Président, si la CAC autorisait les prestataires de ces localités à poster leur formule un jour ou deux à l'avance. De cette manière, des milliers de familles à faible revenu qui doivent vivre d'assurance-chômage seraient assurées de recevoir régulièrement leur unique source de revenu. Assurément, le gouvernement fédéral peut faire ce petit effort au nom des pauvres de notre pays.

LES CHEMINS DE FER

L'ABANDON DE LA LIGNE SECONDAIRE DE CARLETON EN SASKATCHEWAN

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur les nombreux problèmes que suscite le projet du gouvernement de modifier le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Lorsque ce projet a été adopté, le ministre des Transports ne s'est pas privé de nous parler de l'avenir prometteur qui attendait nos agriculteurs de l'Ouest. Mais au lieu d'améliorer le service ferroviaire comme on le leur avait promis, voilà qu'on supprime encore d'autres tronçons ferroviaires.

La ligne Carleton qui dessert Laird, Waldheim et d'autres localités de la circonscription de Prince-Albert sera supprimée, semble-t-il, même si en 1980, la Commission canadienne des transports avait recommandé qu'on la maintienne et qu'on l'améliore. La CCT a donné la meilleure cote à cette ligne car elle considérait qu'elle serait un jour la plus rentable. Les localités limitrophes voulaient, elles aussi, qu'on la conserve. Et il ne faut pas oublier qu'on a déjà investi beaucoup pour l'améliorer.

• (1410)

Le ministre a déclaré qu'en modifiant les itinéraires de livraison, on avait fait baisser la quantité de grain transporté. J'ai vérifié si c'était bien le cas la semaine dernière et je me suis rendu compte qu'il avait fallu faire transporter par camions environ 50 p. 100 du grain de Waldheim et de Laird ailleurs parce qu'il n'y avait pas suffisamment de wagons pour le faire. Pas étonnant que la quantité de grain transporté ait diminué: on sabote délibérément cette ligne au lieu de l'améliorer.

Les habitants des localités avoisinantes voudraient que le ministre refasse ses calculs. Ils croient que cela suffirait à le convaincre qu'il faut non seulement maintenir cette ligne ferroviaire, mais aussi l'améliorer. Et ce faisant, il redorerait le blason de la Commission canadienne des transports qui a été la première à faire une telle recommandation.

VIA RAIL

LA RESTAURATION DU SERVICE-VOYAGEURS ATLANTIQUE LIMITÉE

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): C'est avec tambour et trompette que le gouvernement a annoncé la restauration du service sur la ligne Moncton-Edmundston, mais en se faisant beaucoup plus discret sur le fait qu'il ne serait offert que quelques jours par semaine et pas avant l'automne prochain. C'est un début, mais nous en sommes encore bien loin du rétablissement complet d'une ligne dont ont besoin les habitants du Nouveau-Brunswick. Bien des localités seront encore privées d'un servicve convenable de transport des voyageurs.

Le ministre des Transports Lloyd Axworhty a promis aux Canadiens de réexaminer tous les cas de suppression de services-voyageurs. S'il entreprend ce réexamen, le ministre constatera que le train Atlantique Limitée, un service essentiel, populaire et commode, n'aurait jamais dû être abandonné. Deux ans après, les habitants des Maritimes continuent à en réclamer la restauration. Les plans visant à changer l'itinéraire des usagers du train au Nouveau-Brunswick, à améliorer les services et à mettre en service le train LRC ont été une vaste plaisanterie depuis le moment-même où Jean-Luc Pepin d'Ottawa les a conçus. Les répercussions de l'abandon de cette ligne ne se limitent pas à la confusion totale qui régne depuis ce jour néfaste de novembre. En effet, cette liaison vitale pour le tourisme a été rompue, nuisant aux économies locales. L'unité nationale s'en est trouvée affaiblie par suite du sentiment d'isolement qu'a suscité cet abandon, et la piètre mobilité a réduit les débouchés économiques.

Si le ministre n'a pas voulu simplement faire taire les critiques en promettant un réexamen, je l'exhorte à l'entreprendre immédiatement. Bien plus, si les belles intentions du gouvernemnt actuel qui parle de renforcer le nationalisme, l'industrie touristique et le développement économique sont plus que de vagues promesses, le ministre des Transports (M. Axworthy) s'emploiera à convaincre ses collègues du *jet-set* qu'il faut remettre immédiatement en service l'Atlantique Limitée, sinon pour les effets bénéfiques réels que son rétablissement entraînera, du moins pour les gains politiques qu'il permettra de réaliser.

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

FÉLICITATIONS RELATIVEMENT À L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE SUR L'ARCHIPEL DES ÎLES MINGAN

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, tous les Canadiens ont eu l'occasion de voir, dimanche dernier, à l'émission «Les beaux dimanches» un reportage extraordinaire sur l'archipel de Mingan qui est à l'heure